



**ASSOCIATION « LES CLÉS DU SUCCÈS »**

Récépissé de Déclaration d'Association N°84/RDA/J08/A2 du 07/12/2022

B.P. 35 266 Yaoundé E - mail : [cledusuccesa@gmail.com](mailto:cledusuccesa@gmail.com) Tel : 699 965 874

---

***Extrait du Rapport des Travaux  
de la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire***

***Eséka, le 12 août 2023***



L'Association "**LES CLÉS DU SUCCÈS** » (LCDS) a tenu sa 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire le 12 août 2023 dans l'enceinte du Lycée Classique d'Eséka sous la Présidence de **Monsieur Moïse Didier TJECK**, **son Président Exécutif**.

La liste de présence des membres ayant pris part aux travaux en présentiel et par visioconférence est jointe en annexe du présent Rapport.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1. La mise en place du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Le mot de bienvenue du Coordonnateur de l'Antenne d'Eséka ;
3. La lecture des Rapports :
  - Rapport d'activités de la Cellule Disciplinaire
  - Rapport du Trésorier Général
  - Rapport du Commissariat aux Comptes
4. Mot du Président Exécutif ;
5. Examen de quelques propositions ;
6. Divers.

Le Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire était composé de :

- **Président de séance** : Moïse Didier TJECK
- **Rapporteur** : Christine Emérentienne YINDA
- **Conseiller** : Paul Ruben BISSOHONG
- **Censeurs** : Philippe NSOA et Ruben MOUNE

A l'issue des travaux, les décisions ci-après ont été prises :



✓ **1ère Résolution**

L'Assemblée Générale approuve en dernier ressort et déclare définitives les sanctions prononcées en premier ressort par l'Instance Disciplinaire à l'encontre des membres traduits au Conseil de Discipline du 22 juillet 2023.

✓ **2ème Résolution**

L'Assemblée Générale instruit la Trésorière Générale de :

- Conserver un fond de caisse de cent mille (100 000) FCFA conformément aux procédures en vigueur, et déposer le reste des fonds dans le compte bancaire de l'Association dans un délai de deux (02) semaines ;
- Créer un tableau de bord contenant uniquement les trois caisses (Solidarité, Développement et Transport) sur le modèle (Cotisation - Prélèvement - Solde) pour chacune des caisses ;
- Faire un état de rapprochement et harmoniser les soldes de caisses établis dans le rapport financier et ceux du tableau de bord des cotisations ;
- Produire et transmettre un rapport financier actualisé au Secrétariat Général, dans un délai de deux (02) semaines.

✓ **3ème Résolution**

L'Assemblée Générale

- Prescrit la production des Rapports de Contrôle de Gestion conformes aux dispositions du Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables (**Gestion Financière et Comptable : XIII. Procédures de Suivi et de Contrôle – Contrôle Interne**) ;
- Donne un (01) mois aux Commissaires aux Comptes pour produire et transmettre au Secrétariat Général un rapport conforme de Suivi et de Contrôle trimestriel (**mai – juillet 2023**).



✓ **4ème Résolution**

❖ *Au Président Exécutif :*

- *De veiller à l'application des dispositions du Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables en ce qui concerne la gestion financière et comptable, le Suivi et Contrôle de gestion, l'utilisation des documents comptables ;*
- *De contrôler et évaluer régulièrement le respect des procédures de réunions, la production des rapports d'activités et de missions pour les instances et les membres du Bureau Exécutif ;*
- *De fixer un délai de rigueur à l'Antenne d'Eséka pour la finalisation de son Règlement Intérieur Particulier en vue de son approbation ;*
- *Diligenter un sondage auprès des membres pour recueillir les raisons des retards accusés dans le paiement des cotisations statutaires ;*
- *De fixer un délai de rigueur à l'Antenne de Yaoundé pour la production de son Règlement Intérieur Particulier ;*
- *De veiller à ce que les membres du Bureau Exécutif et les responsables des autres instances exercent pleinement leurs fonctions et produisent des rapports d'activités trimestriels.*

❖ *Aux Coordonnateurs d'Antennes :*

- *D'amener leurs antennes à exercer pleinement leurs prérogatives et à recruter de nouveaux membres ;*
- *D'organiser des sessions d'appropriation des textes organiques et des bonnes pratiques au sein des Antennes ;*
- *De faire un audit de l'administration des foras d'Antennes afin d'identifier les cas de non-conformités par rapport à nos textes organiques.*



❖ A tous les membres :

- De s'engager davantage et de participer activement à la vie de l'Association ;
- De saisir les instances de l'Association par écrit sur des sujets d'intérêt général nécessitant une réponse formelle.

✓ **5<sup>ème</sup> Résolution**

L'Assemblée Générale a approuvé l'initiative et sollicité qu'un débat de fond se poursuive dans le forum « **DETENTE** » afin que les amendements du Règlement Intérieur retenus soient effectifs dans un dé délai de deux (02) semaines.

✓ **6<sup>ème</sup> Résolution**

L'Assemblée Générale a approuvé les activités projetées pour le compte de l'année 2023. Quitus a été donné au Président Exécutif pour la mise en œuvre des activités dont la synthèse suit.

➤ **Synthèse des activités**

N°	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	
				Formation globale	Formation Nov. 2023
1	« Promouvoir et accompagner les initiatives économiques des membres de l'Association « LES CLÉS DU SUCCÈS » et ceux de la communauté à l'horizon 2025 »	Construire le bien-être des adhérents	Promotion du Conseil et accompagnement vers les métiers	Montage des projets	Montage des projets
2	« Contribuer à l'amélioration du cadre éducatif par la digitalisation des enseignements et susciter l'intérêt des élèves pour divers corps de métiers »	Promouvoir la digitalisation des savoirs	Vulgarisation du programme des savoirs e-learning	Utilisation des outils du système digital (informatique et digital)	Outils et techniques de l'enseignement à distance
		Amélioration du cadre infrastructurel et scolaire	Appui matériel et équipement	Remise des dons (fournitures de bureau ou matériels didactiques)	



➤ **Contenus des formations**

<b>N°</b>	<b>Formation Globale</b>	<b>Formation Novembre 2023</b>	<b>Contenu de la Formation</b>
1	Montage des projets	<b>Montage des projets</b>	Identification et faisabilité
			Cadre logique
			Format de rédaction
			Budgétisation
			Cadre de mise en œuvre
2	Utilisation des outils du système digital (informatique et digital)	<b>Outils et techniques de l'enseignement à distance</b>	Bases et techniques de l'enseignement en ligne
			Utilisation des outils de formation à distance
			Animation des cours en ligne
			Application aux cours de soutien
			Enregistrement et mise en ligne des cours
			Evaluation en ligne
			Travaux pratiques

**Fait à Eséka, le 12 août 2023**  
**(é) Le Secrétaire Général,**  
**Rapporteur de la séance**